

Politique d'Achats Responsables

PRINCIPES FONDAMENTAUX

MoldTecs

Politique d'Achats CSRD

La présente politique d'achat CSRD définit les principes et engagements de MoldTecs en matière d'achats responsables intégrant les aspects d'Intégrité, de Respect des Droits Humains et de la Responsabilité Sociétale. Elle vise à garantir que nos partenaires, fournisseurs et sous-traitants respectent les standards élevés de sécurité, de protection de l'environnement et d'éthique, conformément aux valeurs et exigences de MoldTecs. Dans cette optique, chaque fournisseur désireux de travailler avec MoldTecs s'engage à signer le Code de Conduite fournisseur MoldTecs.

01 Objectif

Assurer que toutes les activités d'achat de MoldTecs contribuent à la prévention des risques, à la préservation de l'environnement et au respect des droits fondamentaux des travailleurs. Cette politique soutient la démarche de développement durable et de responsabilité sociétale de MoldTecs.

02 Champ d'Application

Cette politique s'applique à l'ensemble des activités d'achat de MoldTecs, y compris la sélection, l'évaluation et la gestion des fournisseurs, sous-traitants et prestataires.

03 Principes Directeurs

3.1 Intégrité

- Respecter les obligations fiscales et comptables, la tenue de registres précis, le paiement correct et ponctuel des taxes, et la transparence et l'intégrité dans tous les rapports financiers selon les normes nationales et internationales.

- Respecter les lois sur la concurrence et les ententes, à éviter toute pratique restrictive illégale, et à assurer que les employés concernés connaissent et appliquent ces règles.
- Respecter strictement les lois anti-corruption et anti-pots-de-vin, éviter tout avantage indu ou conflit d'intérêts, et ne pas offrir de cadeaux susceptibles d'influencer les décisions commerciales.
- Respecter les lois contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en s'assurant qu'aucun fonds ou actif d'origine criminelle ou destiné à des activités terroristes n'entre dans le circuit légal.
- Interdiction de toutes représailles envers les employés signalant des problèmes de conformité ou participant de bonne foi à une enquête.
- Garantir des produits sûrs, de haute qualité, conformes aux lois et normes, en respectant des standards éthiques et légaux stricts à chaque étape.
- Respecter strictement les lois sur le contrôle des exportations et les sanctions, en vérifiant que ni les biens, ni les services, ni les parties impliquées ne violent des restrictions légales ou des embargos.
- Protéger strictement les informations confidentielles, limiter leur accès et éviter toute divulgation, même après la fin de la relation commerciale.

3.2 Respect des droits humains

- Respecter les droits de l'homme, la santé, l'environnement, interdire le travail forcé et garantir les droits syndicaux des employés conformément aux lois nationales.
- Garantir des salaires et avantages conformes ou supérieurs aux normes légales, payer équitablement et à temps, sans discrimination ni retenue disciplinaire.
- Employer que des personnes légalement autorisées à travailler et vérifier leur admissibilité avec les documents appropriés.
- Interdire le travail des enfants, le travail forcé, l'esclavage moderne et toute exploitation, et ne pas importer de produits liés à ces pratiques.
- Respecter le droit des employés à s'associer ou non et à participer à la négociation collective, conformément à la loi.

- Garantir l'égalité des chances, prévenir toute discrimination ou harcèlement, encourager la diversité et traiter tous les employés avec équité, dignité et respect.
- Garantir l'égalité des chances, prévenir toute discrimination ou harcèlement, encourager la diversité et traiter tous les employés avec équité, dignité et respect.
- Veiller à ce que toute utilisation de forces de sécurité privées ou publiques respecte les droits de l'homme.

3.3 Responsabilité Sociale des Entreprises

- Assurer un environnement de travail sûr et sain, protéger les employés des risques, permettre de refuser un travail dangereux, et respecter ou dépasser les normes légales et industrielles en matière de santé et sécurité.
- Mesurer, gérer et réduire l'impact environnemental de leurs activités, favoriser les énergies renouvelables et progresser continuellement vers la neutralité carbone.
- Gérer l'eau de manière durable, minimiser la consommation de ressources et d'énergie, et adopter des pratiques flexibles et réversibles pour protéger l'équilibre écologique.
- Protéger la biodiversité, utiliser les terres de manière durable, réduire les impacts environnementaux et respecter les droits des communautés locales, y compris le consentement libre et éclairé.
- Veiller à ce que les matériaux et les procédures utilisés dans le cadre de leurs activités commerciales n'aient pas d'incidence négative sur la qualité des sols
- Réduire les émissions sonores à la source en appliquant des mesures techniques, organisationnelles et individuelles.
- Se conformer aux lois et réglementations chimiques applicables.
- Tracer et vérifier l'origine des minerais provenant de zones de conflit, se conformer aux lignes directrices de l'OCDE et garantir que leur approvisionnement ne finance pas de groupes armés, ne viole pas les droits humains et ne nuit pas à l'environnement.

- Les employés peuvent s'engager socialement, mais l'entreprise reste politiquement neutre et ne fait aucun don ou contribution à des partis ou candidats politiques.
- Devoir disposer de procédures de signalement internes, y compris anonymes, et informer rapidement MoldTecs de toute violation avérée ou présumée des lois ou du Code.

04 Engagement de MoldTecs

MoldTecs s'engage à :

- Sélectionner ses partenaires sur la base de critères HSE et de performance globale.
- Intégrer les principes du développement durable dans son processus d'achat.
- Accompagner les fournisseurs dans leur démarche d'amélioration continue.
- Promouvoir la transparence et la communication responsable dans la chaîne d'approvisionnement.

05 Signature

Approuvé par :

Directeur Achats - MoldTecs

